



Mairie  
17, Route de Landerneau  
29460 IRVILLAC  
Téléphone : 02 98 25 83 56  
Télécopie : 02 98 25 93 37  
Courriel : [info@irvillac.fr](mailto:info@irvillac.fr)

# KELEIER IRVILHAG

Les nouvelles d'Irvillac  
Bulletin communal d'informations



Numéro 217

JUIN 2021

Abonnez-vous à la newsletters, sur votre site [www.irvillac.fr](http://www.irvillac.fr) !  
Blog Communal : « <http://irvillac.over-blog.com> »

## Travaux du groupe scolaire



Pour répondre aux demandes des enseignantes de maternelle de l'Ecole Léontine Drapier-Cadec, la Commune a fait réaliser des travaux par l'intermédiaire des agents des services techniques.

Deux bacs à sable sur pieds ont été construits et installés sous le préau, à l'emplacement de l'ancien bac à sable.

Les sols ont été mis à niveaux puis une nouvelle pelouse a été semée. L'espace enherbé est momentanément indisponible.

L'Association du Comité des Fêtes et plus précisément sa section couture a accepté de créer des rideaux pour la cantine. Le projet lancé en 2020 avait malheureusement pris du retard au vu de la crise sanitaire. Les rideaux, ont été installés en ce début d'année. La Municipalité remercie les adhérents ayant participé à la fabrication de ces rideaux.

Des travaux d'enrobé seront réalisés prochainement sur une partie de la cour.



## COMPTE-RENDU DE SEANCE DU LUNDI 26 AVRIL 2021

Lors de cette séance de Conseil les élus ont tout d'abord approuvé la proposition de la Municipalité de créer une Commission municipale pour la gestion des cimetières. Le Maire a rappelé le rôle de cette commission qui peut actualiser le règlement et les tarifs des concessions. Il a également souhaité que cette commission puisse être ouverte aux personnes, non élues, désireuses de participer aux travaux de la commission.

| Commission Cimetières        |                              |                                 |
|------------------------------|------------------------------|---------------------------------|
| Monsieur le Maire, Président | Madame LE CANN Yvonne        | Madame BUTEL Ketty              |
| Madame KERVERN Laurence      | Madame LE PAPE-GODOC Morgane | Madame GOASGUEN Marie-Catherine |
|                              |                              |                                 |
|                              |                              |                                 |

Les élus ont également approuvé l'ouverture de la commission aux personnes non élues, désireuses de participer à ses travaux.

**Si vous souhaitez proposer votre candidature, merci de contacter la mairie au 02 98 25 83 56 ou par mail [info@irvillac.fr](mailto:info@irvillac.fr)**

La séance de Conseil s'est poursuivie par l'approbation d'un versement de subvention de 816 € pour soutenir les activités du Projet Educatif local, signé par les Maires de Communes Du Pays de Daoulas pour soutenir une dynamique éducative en faveur de la jeunesse. Valérie LE CANON, Adjointe aux affaires sociales a rappelé les objectifs de cette charte des acteurs de l'éducation partagée dont l'objectif est de permettre aux enfants d'acquérir des repères nécessaires pour grandir, devenir autonomes et citoyens à part entière.

Le Conseil Municipal a ensuite approuvé à l'unanimité le transfert de compétence « Organisation de la Mobilité » à la Communauté de Communes du Pays de Landerneau Daoulas. Le Maire a rappelé le champ de cette compétence et la volonté des élus communautaires de construire une véritable stratégie mobilité, permettant de répondre aux enjeux du territoire dans ce domaine.

Au cours de la séance, Les élus se sont également prononcés en faveur du maintien des horaires de l'éclairage public sur le territoire de la commune (allumage à 6H30 et extinction à 22H00, sauf pour le carrefour central du bourg où l'extinction a lieu à 23H30 et la place publique de la route du Tréhou où l'éclairage est maintenu le vendredi et le samedi jusqu'à 23H30).

Deux demandes de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement local ont été également approuvées par les élus pour la construction d'un nouveau bâtiment pour les services techniques et pour le remplacement de baies vitrées de la cantine scolaire (3<sup>ème</sup> tranche de travaux).

Une autre demande de subvention, au titre de la répartition du produit des amendes de Police, a été votée à l'unanimité pour la création d'allées piétonnes, route de Landerneau, dans le bourg d'Irvillac.

Le Conseil Municipal a également approuvé la souscription d'un emprunt de 250 000 € auprès de la Banque Postale, sur une durée de 20 ans, au taux fixe de 0,90 % pour financer ces nouveaux investissements.

Les horaires de travail du personnel communal ont été maintenus sauf pour les services techniques qui seront soumis à un cycle de travail annuel en deux périodes. Une période hivernale (du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars) au cours de laquelle ils effectueront 30 heures hebdomadaire et une période estivale (du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre) au cours de laquelle ils effectueront 40 heures de travail. Cet aménagement aura lieu à titre expérimental mais correspondra à une moyenne hebdomadaire de 35 heures de travail.

En question diverses, le Maire a évoqué la rentrée scolaire et le nouveau protocole sanitaire qui vient d'être instauré par le gouvernement pour lutter contre la pandémie de la COVID 19 (instauration de tests salivaires pour les élèves, autotests pour le personnel enseignant et le personnel communal travaillant dans le groupe scolaire, fermeture de classe dès le 1<sup>er</sup> cas confirmé).



## Conseil Municipal

Le Maire a également fait part du souhait des enseignants de réserver l'usage de l'aire multisports pour l'école pendant la période scolaire. Cette structure étant sur le domaine public, à l'extérieur de l'enceinte scolaire, les élus n'ont pas souhaité apporter une réponse positive à cette demande des enseignants.

Yvonne LE CANN, Adjointe chargée de l'environnement, a informé les élus que la Communauté de Communes a renouvelé la prise en charge de la lutte contre les frelons asiatiques pour l'année 2021 et mettra à disposition de la commune deux pièges spécifiques plus respectueux de la biodiversité.

Le Maire a également informé le Conseil que des riverains du skate park ont à nouveau signalé des nuisances sonores et invoqué leur souhait de déplacement de la structure malgré les dispositions prises par la commune pour réduire ces nuisances (construction de palissade de bois, installation de patins de caoutchouc sous les structures). Il est convenu de poursuivre la recherche de solutions pour supprimer ces nuisances sonores.

Le Maire a ensuite évoqué l'abandon du projet de construction d'une salle de sports intercommunale près du collège de Coatmez. Il a précisé que seules trois communes (Daoulas, Dirinon et Irvillac), sur les 9 communes concernées, étaient favorables au projet.

La séance s'est achevée sur ces informations.

La date du prochaine Conseil Municipal a été fixée au lundi 14 juin 2021.

## Vie Associative



### WAR HENTCHOU IRVILHAG

Mercredi 19 mai, L'association War Hentchou Irvilhag a entrepris le nettoyage de l'intérieur et de l'extérieur de la chapelle Saint-Jean, au lieu-dit Locmélar. Organisé par Patrick LE HENAFF, Guy MENEZ et Gilbert CRENN, il restera à vérifier par la suite, le bon fonctionnement électrique du bâtiment, la toiture s'étant dégradée ces dernières années.

Patrick LE HENAFF, président de l'association, a précisé qu'une convention avec la commune d'Irvillac, a été signée pour l'entretien intérieur de la chapelle.



**Du vendredi 6 août 2021 au dimanche 15 août 2021  
de 14h à 19h dans la salle du Conseil Municipal d'Irvillac,  
17 route de Landerneau 29460 IRVILLAC**

Organisé avec le soutien de la Commune d'Irvillac et en partenariat avec les enfants de Gérard, une rétrospective de l'œuvre de Gérard Scouarnec sera organisée l'été prochain. Une vingtaine de tableaux dont les propriétaires ont accepté cette exposition seront présent.

Gérard Scouarnec était un ami, partenaire régulier de notre association à l'occasion des fêtes "Gouel Mod Coz". Nous lui commandions un tableau afin qu'il soit offert, comme 1er prix de la tombola.

**Un appel est lancé envers les propriétaires de ses œuvres pour une mise à disposition afin d'être exposé, l'été prochain, dernier délai 15 juin.**

**Contact : WAR HENTCHOU IRVILHAG TEL : 06.95.20.12.38 / Mail : [war-hentchou-irvillac@wanadoo.fr](mailto:war-hentchou-irvillac@wanadoo.fr)**





La séance spéciale féminine fut proposée par Florian Fesselier et Olivier Moal (assisté de sa fille Marie), avec un temps parfait pour la pratique et découverte du football  
Superbe séance des filles qui sont pleines d'enthousiasme, de motivation, d'énergie et de sourire pour jouer avec le ballon.  
Bravo à elles !



### WAR HENTCHOU IRVILLAG

**Idée cadeaux : pensez aux ouvrages édités par l'association sur le thème IRVILLAC.**

Ces ouvrages intéresseront les membres de votre famille, originaires d'Irvillac et n'y demeurant plus ; ils intéresseront aussi les nouveaux habitants de la commune qui pourront ainsi découvrir son passé, ancien ou récent.

**Tome 1 :** L'histoire d'Irvillac, des origines à la Révolution ; et une description de tous les monuments (églises-chapelles-calvaires-fontaines).

**Tome 2 :** L'histoire, de la Révolution à 1950 ; et les événements économiques et sociaux des 19<sup>è</sup> et 20<sup>è</sup> siècles.

**Tome 3 :** Anciennes vues du bourg, issues de cartes postales et divers articles concernant l'histoire et la vie des habitants.

**Tome 4 :** « Lavadur, un village d'Irvillac » : gros plan sur un village chargé d'histoire.

**Tome 5 :** « Irvillac, la seconde guerre mondiale » : la vie et les événements dans notre commune - nombreuses photos.

#### **Brochures spéciales :**

- Hommage aux soldats irvillacois de la guerre 14/18
- Exposition LE COSTUME DU PAYS KERNEVODEZ

En vente en Mairie d'Irvillac

ou par correspondance,

le port par colissimo est en supplément.

**renseignements par mail :**

[war-hentchou-irvillag@wanadoo.fr](mailto:war-hentchou-irvillag@wanadoo.fr)

- \* 10,00 € par ouvrage
- \* 2 ouvrages pour 15,00 €
- \* 5 ouvrages pour 40,00 €
- \* 45,00 € les 5 ouvrages + 1 brochure
- \* 50,00 € les 5 ouvrages + 2 brochures





## Opération Pizzas « La Bigorne »

Chers parents, chers adhérents,

Nous vous proposons une **opération Pizzas avec le restaurant La Bigorne à Daoulas**.  
Vous pouvez commander **jusqu'à 4 pizzas par famille** (liste des pizzas ci-dessous).

**Prix : 9 € par pizza**

Les commandes seront à retirer **directement au restaurant à compter du 28/06/2021 et jusqu'au 28/08/2021**.

Si vous êtes intéressés, merci de bien vouloir compléter les 3 bons ci-dessous à l'identique (avec vos nom, prénom et le nombre de pizzas) et nous remettre les deux derniers, accompagnés du règlement **avant le vendredi 18 juin 2021**.

L'Amicale

**BON DE COMMANDE pour le Restaurant La Bigorne**

**BON À CONSERVER**  
(à remettre à La Bigorne  
lors de la commande)

NOM et Prénom : .....

Date de la commande : 26/06/2021      Organisme : AMICALE LAÏQUE IRVILLAC

Commande valable à retirer à La Bigorne jusqu'au : 29/08/2021

**À RETIRER EN UNE SEULE FOIS**

**Pizzas au choix : milano, campagnarde, mexicaine, 4 fromages, saumon, végétalia, thon, régina, flammeckuche, primavéra, romana**

NOMBRE DE PIZZAS : .....(4 maximum)

**Attention !!** veuillez prévenir le restaurant, lors de votre commande, que ceci est dans le cadre de l'opération pizzas de votre organisme. Sans cette information les pizzas ne seront pas délivrées.

**BON DE COMMANDE pour le Restaurant La Bigorne**

**BONS À REMETTRE À L'AMICALE LAÏQUE**  
accompagnés du règlement  
*Exemplaire Amicale*

NOM et Prénom : .....

Date de la commande : 26/06/2021      Organisme : AMICALE LAÏQUE IRVILLAC

Commande valable à retirer à La Bigorne jusqu'au : 29/08/2021

**À RETIRER EN UNE SEULE FOIS**

**Pizzas au choix : milano, campagnarde, mexicaine, 4 fromages, saumon, végétalia, thon, régina, flammeckuche, primavéra, romana**

NOMBRE DE PIZZAS : .....(4 maximum)

**Attention !!** veuillez prévenir le restaurant, lors de votre commande, que ceci est dans le cadre de l'opération pizzas de votre organisme. Sans cette information les pizzas ne seront pas délivrées.

**BON DE COMMANDE pour le Restaurant La Bigorne**

NOM et Prénom : .....

Date de la commande : 26/06/2021      Organisme : AMICALE LAÏQUE IRVILLAC

Commande valable à retirer à La Bigorne jusqu'au : 29/08/2021

**À RETIRER EN UNE SEULE FOIS**

**Pizzas au choix : milano, campagnarde, mexicaine, 4 fromages, saumon, végétalia, thon, régina, flammeckuche, primavéra, romana**

NOMBRE DE PIZZAS : .....(4 maximum)

**Attention !!** veuillez prévenir le restaurant, lors de votre commande, que ceci est dans le cadre de l'opération pizzas de votre organisme. Sans cette information les pizzas ne seront pas délivrées.



**LUNDI 5 JUILLET 2021**  
**CINÉ PLEIN AIR - 22h**  
**PLAGE DU YELEN - LOGONNA**



**P R I X  
L I B R E**

Pop-corn  
Bonbons  
Boissons

**Animations (foot, molky, jeux...) dès 21h !**



**Organisé par les Beajous (Association LOG'ADO)**  
**En cas de pluie : RDV à la salle Kejadenn à Logonna**



# JAZZ LE MAGICIEN

**Spectacle familial pour petits et grands**

**19H30**

**ENFANT : 3€**  
**ADULTE : 5€**

**Friandises,  
Gâteaux,  
Boissons**

**VENDREDI 27 AOÛT**  
**SALLE KEJADENN**  
**A LOGONNA**



**Organisé par les Beajous (Association LOG'ADO)**



## Les nouveautés à la Bibliothèque d'Irvillac

- ♣ Saint Jacques : Bénédicte Belpois
- ♣ La princesse au petit moi : Jean Christophe Rufin
- ♣ Les enfants sont rois : Delphine de Vigan
- ♣ Le livre des 2 chemins : Jodi Picoult
- ♣ La Pierre des remords : Arnaldur Indridason
- ♣ La datcha : Agnès Martin Lugand
- ♣ Rose de sang, rose d'Ouessant : Janine Boissard
- ♣ Rêve d'indiennes : Colette Vlérick
- ♣ Pour l'honneur des Rochambelles : Lebert
- ♣ Avant l'été : Claudie Gallay
- ♣ Le sourire du Lièvre : Daniel Cario
- ♣ Trio : William Boyd
- ♣ La Chasse : Bernard Minier
- ♣ 1991 : Franck Thilliez
- ♣ Trois : Valérie Perrin
- ♣ Pachinko : Min Jin Lee



## Santé



**Le MarSOINS sera présent sur le parking de la Route du Tréhou :**

**- Jeudi 17 juin** : de 14h30 à 16h30, le MarSOINS propose un moment confidentiel pour aborder l'estime de soi avec une socio-esthéticienne. L'occasion de profiter d'une bulle de bien-être autour d'un massage, d'une mise en beauté ou d'un modelage des mains dans un climat bienveillant et chaleureux.

Ouvert à tous, sans rendez-vous, confidentiels et gratuit.

Si vous avez des questions, vous pouvez contacter l'association  
 au 06 50 18 55 24





### La CCPLD est en route vers la mobilité !

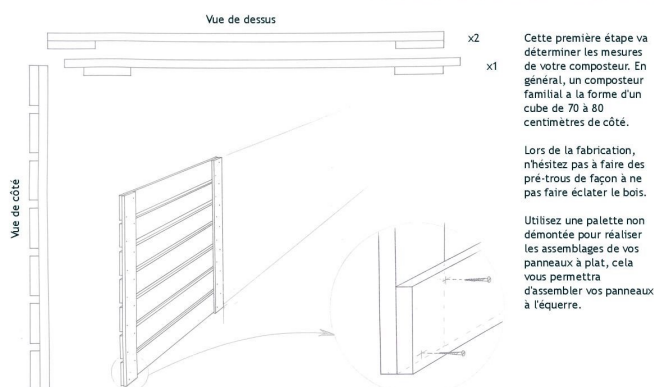
Dès le 1er juin, le service de location longue durée de vélo à assistance électrique (VAE) sera mis en place par la CCPLD sous le nom Vélo LD. Pour démarrer, quarante VAE seront proposés à la location sur le territoire. L'objectif est de faire tester aux habitants un mode de déplacement alternatif à la voiture individuelle, pour réaliser leurs trajets du quotidien, quelle que soit leur commune de résidence. Cette expérience pourra être un premier pas vers une dynamique de changement des habitudes de déplacement, notamment en suscitant l'intérêt chez les locataires de s'équiper en VAE à l'issue du test. Les habitants pourront louer un VAE pour une durée de 6 mois non-renouvelable et pour un montant de 180€. Pour les salariés, une partie de ce montant peut être pris en charge par l'employeur, au titre d'un abonnement souscrit pour un service de transport public.

Inscription au service : application Vélo LD /Tél. 06.37.81.39.94 /Mail : hello@koboo.fr

Suite à une rupture de stock des composteurs, la Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas vous propose une fiche pour réaliser soi-même son composteur en palette réalisée par la Recyclerie UN PEU D'R

## UN PEU D'R De la palette au composteur

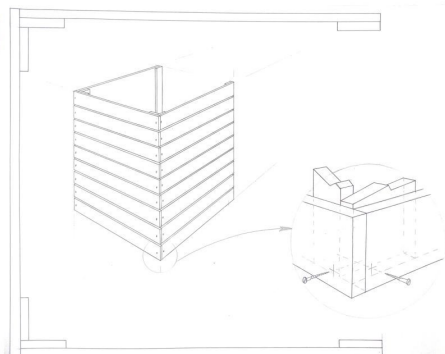
### 1. Fabrication des côtés et du fond



### 2. Assemblage des trois panneaux fixes

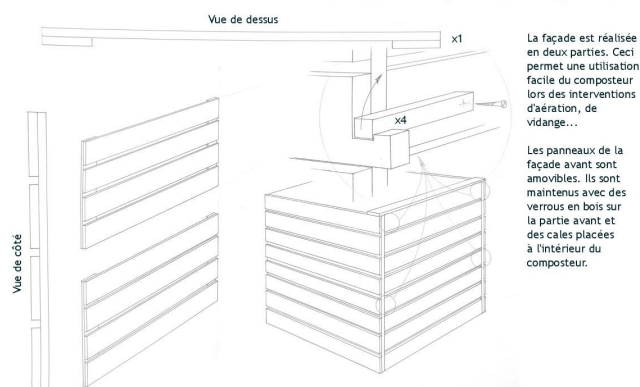
Les trois panneaux sont assemblés avec des vis suffisamment longues pour pouvoir aller se loger dans la traverse de l'autre panneau à assembler.

Les vis doivent être de qualité suffisante pour pouvoir supporter les intempéries extérieures.



## UN PEU D'R De la palette au composteur

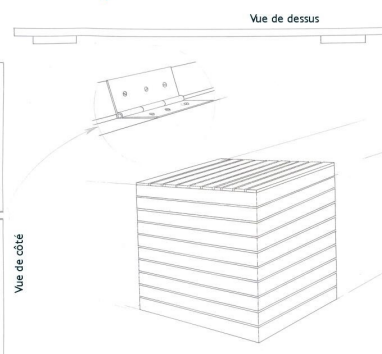
### 3. Fabrication et pose de la façade avant



### 4. Fabrication du couvercle du composteur

Les deux parties du couvercle sont assemblées l'une à l'autre par deux charnières.

Le couvercle est simplement posé sur la structure du composteur.



La recyclerie **Un peu d'R** vous souhaite de belles réalisations !

Retrouvez-nous sur Internet :

unpeudr.fr  
twitter.com/UnpeudR  
fb.me/RecyclerieUnpeudR



## Bulletin Communal



**Directeur de la publication :** Mr le Maire,  
jean.noel.le-gall@irvillac.fr  
**Rédaction :** Samuel Bourdet,  
bulletin@irvillac.fr  
**Information :** Margaret Hautefort Laurans,  
info@irvillac.fr  
**Site :** www.irvillac.fr  
**Blog :** http://irvillac.over-blog.com  
**Newsletter :** www.irvillac.fr

## Services de Garde



URGENCES

SAMU **15**  
Pompiers **18**  
Police **17**



Appelez le 112 pour toute urgence. Numéro prioritaire sur les téléphones portables (fonctionne également avec téléphones fixes). Vous serez redirigés vers les pompiers ou le SAMU.

### \* Week-end, jour férié, nuit :

- Pour accéder au service de garde des médecins du secteur de Daoulas **COMPOSER le 15.**
- Pour la pharmacie composer le **3237.**



\* Taxi Oudin, Transport Malade Assis : 02 98 25 82 64

\* Ambulances A.B.I. : 02 98 25 78 83

### \* Cabinets Infirmiers :

- HAMONOU Christine / SALVE Anne / EUSTACE Annie  
7, Rue de la Vierge - 02 98 25 98 23 / 06 30 39 13 80
- CARRE Myriam / GAUBERT Anne  
5 bis, Route de Landerneau - 02 98 25 93 18

## Secrétariat ouvert au Public :

Lundi-Mardi-Vendredi : 9h00 - 12h00 / 15h00 - 17h00  
Mercredi-Jeudi-Samedi : 9h00 - 12h00

Horaires d'Été (juillet - août) :

Du Lundi au Vendredi : 9h00 - 12h00  
Tél : 02.98.25.83.56 / Fax : 02.98.25.93.37

## Permanence des élus :

**Mr LE GALL Jean-Noël** : Maire  
Permanence sur RDV

**KERDONCUFF Guy** : 1er Adjoint au Maire  
Urbanisme, Patrimoine et Culture  
Permanence le Mardi de 10h à 12h  
guy.kerdoncuff@irvillac.fr

**LECANON Valérie** : 2ème Adjoint au Maire  
Vie sociale/Affaires scolaires et Petites enfance  
Permanence le Lundi de 10h à 12h  
valerie.lecanon@irvillac.fr

**BRUNET François** : 3ème Adjoint au Maire  
Voirie et bâtiments communaux  
Permanence le Samedi de 10h à 12h  
francois.brunet@irvillac.fr

**LE CANN Yvonne** : 4ème Adjoint au Maire  
Environnement, et Cadre de vie  
Permanence le Samedi de 10h à 12h  
yvonne.le-cann@irvillac.fr

## Conseillers délégués :

**KERVERN Laurence** : Vie sociale/affaires scolaires et Petites enfance  
**GOASGUEN Marie-Catherine** : Environnement et Cadre de vie  
**MONBEL Yann** : Animation et vie associative

## Urbanisme

## DÉCLARATIONS PRÉALABLES :



### Demandées :

LE PORT Aelig, 12, chemin de Poul Ar Goquet : Extension véranda.

### Accordées :

LECHARME Pierre, 5 Résidence Park Huella : Pose d'une véranda en aluminium.

KERDONCUFF Annick, 1 Route de Hanvec : Construction d'un mur de clôture.

Commune d'Irvillac, Rue des écoles : Remplacement de la toiture des anciens vestiaires de football.

FERNANDES NEVES Manuel, 11 Le Bot : Création d'un abri spa.

BOURHIS Yves, Compezou : Création chambre et salon ossature bois.

## Etat Civil

### Naissance :

21/04 : Ava CAILLEAU, 3 Route de Hanvec

28/04 : Léa BARBIER, 3 Cité de Pen Ar Dorguen

29/04 : Ambre BEGANTON, 41 Route de Hanvec

22/05 : Lucien LAZENNEC DEPRETTO, 11 Park An Heol

## Informations Municipales

Pour joindre l'Agence Postale :  
**09 71 33 83 89**

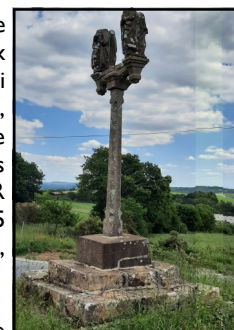


## RECENSEMENT des jeunes au Service National

Tous les jeunes Français et Françaises (ou le tuteur légal) ont l'obligation de se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'aux trois mois qui suivent, à la mairie de leur domicile munis de leur pièce d'identité et du livret de famille. Une « attestation de recensement » sera remise au jeune et doit être conservée précieusement. Elle est indispensable pour les inscriptions aux concours et examens. Le recensement permet d'effectuer la Journée Défense et Citoyenneté.

## Le projet de restauration de La Croix DE Traonevezec a été retenu par La Fondation du Patrimoine pour une collecte de dons.

Avec ses 400 ans d'histoire, le calvaire de Traonevezec nécessite d'importants travaux de rénovation. Le monument est aujourd'hui mutilé : les statues géminées sont décapitées, le crucifix a disparu. La statuaria sera réalisée par un artisan reconnu acteur des réalisations précédentes initiées par l'association WAR HENTCHOU IRVILHAG, qui agit depuis 25 ans, en relation étroite avec la municipalité, pour la préservation de ce patrimoine local.



Si vous souhaitez faire un don dans le cadre de ce projet, vous pouvez vous rendre sur le site de la fondation du Patrimoine :

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/calvaire-de-traonevezec-a-irvillac>